

Les organisations du travail scolaire pour favoriser les aides

Pour aménager les différents temps et activités de l'élève, on peut...

1- AGIR SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Le principe de base consiste à multiplier les itinéraires d'apprentissage en fonction des différences existantes entre les élèves, tant sur le plan de leurs acquisitions antérieures, de leurs rythmes d'assimilation, que sur le plan de leurs savoirs propres et de leurs centres d'intérêt.

Dans un premier temps il s'agit de :

- dresser un inventaire des difficultés que l'élève rencontre ou qu'il a déjà rencontrées lors des évaluations nationales, des évaluations ponctuelles en classe, des exercices réalisés ;
- en fonction de la nature des erreurs, proposer diverses stratégies d'apprentissage pour une même compétence.

Dans un second temps, il s'agit de mettre en œuvre cette différenciation.

DANS LA CLASSE, on peut :

► **Valoriser les ressources disponibles, en construire : affiches, répertoires de la classe, dictionnaires...**

► **Personnaliser**

- Il est possible de varier sa pédagogie, sa méthode afin de prendre en compte d'autres manières de faire, plus adaptées à certains élèves, parce qu'elles correspondent davantage à leur style cognitif : dominante visuelle ou auditive, compréhension par l'exemple plutôt que par la règle, nécessité de manipuler ou représenter pour passer à l'abstraction, formulation de ce qu'on est en train de comprendre pour mieux se le fixer en mémoire.

- Il est possible de solliciter prioritairement, à certains moments, quelques élèves en fonction d'objectifs personnalisés : dans le cadre d'une séance, il peut s'agir simplement d'interroger les élèves de manière ciblée. La mise en place de séances du type « rallye mathématiques » ou « dictée discutée », c'est-à-dire de séances au cours desquelles les élèves échangent, émettent des hypothèses, argumentent, discutent à partir de propositions justes ou erronées, valident pour construire et consolider de nouveaux savoirs, permettent à chaque élève, quel que soit l'état de ses représentations, d'agir et de progresser au sein du groupe classe.

► **Regrouper et différencier**

Dans des ateliers de travail, on peut constituer des groupes de soutien, de besoin, d'entraînement, d'approfondissement, d'intérêt, de tutorat... en réalisant une même tâche à des rythmes différents, une tâche différente autour d'une même notion, en abordant une même notion avec des outils de travail différents...

En activité de lecture les élèves peuvent par exemple travailler à partir d'un même texte :

- en ayant une version réduite ou adaptée pour certains, plus longue pour d'autres ;
- en répondant à un questionnaire sous forme de questions ouvertes pour les uns/de questions fermées pour les autres ;
- en privilégiant la compréhension littérale pour les élèves en difficulté ;
- en donnant le même travail qu'aux autres, mais une partie est déjà réalisée.

► **Individualiser**

Pour l'élève seul, on peut :

- adopter une différenciation du type de celle proposée en regroupement d'élèves (donner le même travail qu'aux autres mais une partie est déjà réalisée).

- diversifier les modalités de travail, les moyens de les proposer sur un temps hebdomadaire prévu à cet effet : en s'appuyant sur l'usage de fiches, sur le travail autonome, l'enseignement individualisé, le recours à la BCD (au CDI), aux TICE...

- Elaborer un dossier avec un contrat/plan de travail hebdomadaire, constitué d'exercices que l'élève gère de façon autonome et qui correspondent à ses besoins et à ses possibilités : exercice d'entraînement sur une notion mal comprise, reprise d'une notion, exercices d'enrichissement... Il est nécessaire de prévoir un temps hebdomadaire au cours duquel l'enseignant consacre du temps à aider les élèves individuellement ou en petits groupes.

Le temps consacré à ces deux dernières modalités (regrouper et individualiser) ne doit pas être supérieur au temps consacré au groupe classe, au risque de perdre la richesse des échanges entre pairs et la cohésion du groupe classe ou de s'égarer dans une classe à « groupes de niveaux », contraire au but poursuivi.

AVEC UNE OU PLUSIEURS CLASSES (sur un même niveau), on peut :

► Organiser des activités en regroupant les élèves par type de démarches, par compétences, par projets... Il est rare qu'un élève soit le seul à ne pas avoir acquis un certain type de compétences. Il est alors envisageable de regrouper les élèves de classes différentes en vue d'engager une remédiation, liée aux besoins identifiés dans tel ou tel domaine, en fonction des critères suivants :

- reprise de notions antérieures non ou mal assimilées ;
- formation à des capacités méthodologiques ;
- exercices d'entraînement pour les élèves plus lents et d'enrichissement pour les autres ;
- reprise de la notion par d'autres itinéraires, d'autres démarches ;
- applications ou approfondissements dans différents domaines...

► Mettre en place des groupes de tutorat : il s'agit de prendre en compte les acquis de chacun et d'en faire bénéficier les autres dans une démarche de coopération, d'entraide entre pairs.

Cet apprentissage coopératif met à contribution le soutien et l'entraide des élèves, grâce à la création de petits groupes hétérogènes travaillant selon des procédés préétablis, assurant la participation de tous à la réalisation d'une tâche scolaire.

Il s'agit par exemple de réaliser une enquête, une affiche, un exposé..., mais aussi tout simplement d'expliquer ou d'entraîner un ou plusieurs camarades au sujet d'un savoir-faire mal assuré...

En conclusion

► Ces organisations sont à envisager régulièrement, mais de façon souple, dans la classe et dans le cadre d'échanges de service (d'alignements d'heures au collège) entre les enseignants de l'école (du collège), les enseignants de langue, ponctuellement, sur des cycles d'actions ; peuvent aussi contribuer à ces organisations : directeur de l'école, maître E, assistant d'éducation, EVS à l'école, enseignants de SEGPA lorsqu'elle existe.

► De nombreux outils sont envisageables : utilisation de l'informatique (l'idéal étant l'ordinateur de fond de classe), logiciels (méthodes informatisées d'apprentissage), mais aussi d'ouvrages, d'ateliers et de fichiers d'entraînement, du magnétophone.

2- AGIR SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE A L'ECOLE:

► Durant le temps de l'interclasse du midi : mettre en place des actions « accueil de l'élève en BCD, en CDI », participation à une animation lecture mise en place par des bénévoles de diverses associations (Lire et faire lire par exemple), organisation d'ateliers gérés par les enseignants dans le cadre d'activités péri-éducatives (CEL...)

► Après la classe : les études surveillées, les activités culturelles et sportives, les activités en BCD, les clubs Coup de pouce, les dispositifs d'aide aux devoirs, etc.